

**Pages Missing**

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

**SOMMAIRE**—Le centenaire du cardinal Pie—Dans presque toutes les langues—Comment le cardinal Mercier réconforte le peuple belge—Conférence sur le patriotisme—Le centenaire de la fondation de la Congrégation des O. M. I.—Une lettre de l'honorable sénateur Landry—La prohibition—Quand les ornements sacrés perdent leur bénédiction—Glanures manitobaines—Le nombre des écoles bilingues du Manitoba—R. I. P.

VOL. XV

1 FÉVRIER 1916

No 3

## LE CENTENAIRE DU CARDINAL PIE

LETTRE DE S. EM. LE CARDINAL SECRÉTAIRE D'ÉTAT

À S. G. MGR L'ÉVÊQUE DE POITIERS

Du Vatican, le 7 novembre 1915.

Monseigneur,

Notre Saint-Père le Pape Benoît XV a reçu avec une particulière bienveillance l'hommage que vous lui avez fait de votre lettre pastorale relative au centenaire du cardinal Pie, accompagnée de la très lumineuse synthèse historique de S. Em. le cardinal Billot sur la vie et les œuvres de votre illustre prédécesseur.

Le Souverain Pontife vous félicite de l'heureuse idée que vous avez eue, et que vous auriez désiré pouvoir réaliser plus complètement encore, de célébrer la date centenaire de l'évêque et du docteur qui, pendant les trente années de son épiscopat, fut, par sa doctrine, par sa parole, par son action, une si grande lumière et une si grande force dans l'Eglise universelle et au sein de l'épiscopat français

Il se trouve que ses proclamations éloquentes des droits de la vérité et des principes fondamentaux sur lesquels repose la société chrétienne n'ont rien perdu de leur utilité. Ses appréciations sur les événements publics, partant du point de vue transcendant du domaine surnaturel, gardent encore toute la vitalité de leur enseignement.

En un mot, ses œuvres, l'une des sources les plus autorisées de l'histoire de la vie catholique au XIXe siècle, renferment les considérations les plus précieuses pour la restauration du règne de Jésus-Christ en ce monde. Elles sont aussi un arsenal inépuisable pour la lutte contre toutes les fausses maximes, contre toutes les erreurs religieuses et sociales, contre les futiles et dangereuses atténuations de la vérité. Avec quelle vigueur ne démontre-t-il point que c'est l'action de l'Esprit-Saint et l'autorité doctrinale de l'Eglise qui ont conservé dans le monde le vrai, le bien, la vertu, la liberté, le progrès, la civilisation. Avec quelle fermeté ne proclame-t-il pas la vocation de la France, " qui ne peut et ne doit être que chrétienne " ? Y eut-il jamais champion plus convaincu des doctrines romaines qu'il ne cessait d'exposer avec les richesses de son intelligence et tous les dons de la grâce ?

Vous avez eu raison mille fois, Monseigneur, de rappeler cette grande mission qui resplendit comme un astre lumineux dans les jours lugubres que nous traversons.

Le Saint-Père vous en exprime toute sa satisfaction, et, comme gage des faveurs célestes, il vous envoie, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Avec tous mes remerciements personnels pour l'exemplaire de la même lettre que vous m'avez gracieusement envoyé, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

P. card. GASPARRI.

### DANS PRESQUE TOUTES LES LANGUES

A Londres, on a les plus grandes facilités possible de se confesser chacun dans sa langue. Il y a deux églises pour se confesser en chinois; cinq, en hollandais; quatre, en flamand; quatre-vingt-huit, en français; trois en gaélique; vingt-quatre, en allemand; une, en grec; une, en hongrois; une, en lithuanien; une, en russe; deux, en maltais; deux, en polonais; deux, en portugais; seize, en espagnol; trente-huit en italien. Les noms de ces églises sont dans le *Catholic Directory* avec une indication spéciale.

## COMMENT LE CARDINAL MERCIER

## RECONFORTE LE PEUPLE BELGE

Le *XXe Siècle* a publié un émouvant discours prononcé par S. Em. le cardinal Mercier, archevêque de Malines, devant une affluence énorme, à la grotte de Notre-Dame de Lourdes, près de Gand. En voici le principal passage :

Mes frères, je tiens à vous dire combien nous sommes fiers de vous. Il ne se passe pas de jours que je ne reçoive de l'étranger, d'amis de toutes les nations, des lettres de condoléances qui se terminent presque toujours par ces mots : " Pauvre Belgique !" Et je réponds : Non, non, pas pauvre Belgique (*Acclamations*), mais grande Belgique (*Acclamations*), incomparable Belgique (*Acclamations*), héroïque Belgique (*Acclamations*). Sur la mappemonde, elle n'est qu'un point minuscule, que beaucoup d'étrangers n'auraient jamais regardé qu'à la loupe; mais, aujourd'hui, il n'y a pas une nation au monde qui ne rende hommage à cette Belgique. (*Acclamations prolongées.*)

Qu'elle est grande et belle ! S'ils la voyaient comme nous la voyons de nos yeux, ils sauraient qu'après une année de souffrances il n'y a pas encore un seul Belge qui pleure ou qui murmure ! (*Acclamations.*) Je n'ai pas encore rencontré sur mon chemin un ouvrier sans travail, une femme sans ressources, une mère éplorée, une épouse en deuil qui murmure ! On s'incline sous la main de la Providence. (*Acclamations.*)

C'est ce qui déconcerte les hommes qui, depuis un an, sont parmi nous. Voilà " un an " qu'ils vivent parmi nous, et ils ne nous connaissent pas encore ! Ils sont stupéfiés ! C'est que, d'une part, personne ne murmure; tous nous respectons et nous continuerons à respecter leurs règlements. Mais, d'autre part, *pas un cœur ne s'est donné à eux.* (*Longs applaudissements.*)

*Nous avons un roi, un seul roi, et nous n'aurons jamais qu'un roi.* (*Tonnerre d'applaudissements.*)

---

— Pendant l'année 1915 il y a eu à la cathédrale de Saint-Boniface 290 baptêmes, 46 mariages et 108 sépultures.

## CONFERENCE SUR LE PATRIOTISME

S. G. Mgr l'Archevêque élu avait accepté — avant son élection au siège de Saint-Boniface — d'inaugurer une série de conférences données sous les auspices de *L'Union Canadienne* de notre ville. Sa Grandeur avait choisi comme sujet le *patriotisme*.

Cette conférence, qui eut lieu le 16 janvier dans la salle de l'Académie Provencher, constitue tout un programme d'action éminemment pratique sur le terrain national et contient une direction nette et fière aux fils de la race du découvreur et des pionniers de l'Ouest canadien. Comme *La Liberté* du 18 janvier et *Le Manitoba* du 19 en ont publié le texte intégral, nous nous contenterons de la résumer et d'en citer quelques extraits.

Sa Grandeur rappela que le Canada est notre seule patrie et que les Canadiens-français sont les plus Canadiens des Canadiens. "Sur cette terre d'Amérique, où toutes les races humaines semblent s'être donné rendez-vous, nous occupons une place à part. Nos origines, disons-le avec une légitime fierté, sont d'une illustration sans rivale. Nous avons un passé, nous avons des souvenirs, nous avons une histoire, nous avons une physionomie, nous avons un nom, et tout cela nous constitue une personnalité nationale." — Thomas CHAPAIS.

Le grand tout canadien rêvé par des politiciens à courte vue dénote une absence peu commune de sens pratique et une ignorance très coupable de l'histoire du Canada. Ce grand tout serait anglo-saxon, de langue anglaise et de mentalité anglaise. Nous ne passons jamais par ce moule. Ce serait nous amoindrir et abdiquer. La tentative de nous y faire passer de force n'aura pas plus de succès que celles essayées à diverses reprises pendant la période qui s'est écoulée de la cession du Canada à la Confédération. Les pères de notre charte fédérative ont fait preuve d'un grand sens politique en l'établissant sur le respect mutuel des deux grandes races qui habitent notre pays et en leur reconnaissant des droits égaux en matière de foi et de langue, et surtout en proclamant intangibles les droits sacrés des minorités en ce qui concerne l'école.

Plût au ciel que l'esprit des Pères de la Confédération se fût conservé ! On ne verrait pas ce qui se passe aujourd'hui dans l'Ontario, ce qui s'est passé dans les Provinces Maritimes en 1871, au Mani-

toba en 1890, dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta en 1905 et au Keewatin en 1912. Seul Québec est resté fidèle au pacte fédéral.

Monseigneur ajouta que le patriotisme doit être *sincère, éclairé et pratique*, et développa ces points en y mettant la note manitobaine. "Ceux qui ont la lourde responsabilité de gouverner cette province," dit-il, "semblent bien vouloir s'attaquer à un arrangement (le prétendu règlement final Laurier-Greenway de 1897) que nous avons toujours proclamé boiteux et qui l'est en vérité, mais en définitive cet arrangement a été conclu par les autorités fédérales agissant sous la dictée du Conseil Privé d'Angleterre qui avait reconnu qu'une injustice avait été commise. C'est donc un contrat solennel. Il est vrai qu'en ces derniers temps, on a déchiré plusieurs contrats, mais ceux qui l'ont fait sont cités au ban de l'opinion du monde entier, comme des hommes sans honneur. Allons-nous avoir ici la répétition de ce qui soulève de dégoût, quand fait par le Kaiser allemand? Ce ne serait pas désirable pour l'honneur britannique, mais c'est dans l'ordre du possible.

"Les circonstances vous dicteront votre devoir et vous le reconnaîtrez facilement, si votre patriotisme est vraiment pratique.

"Quoiqu'il advienne, parlons français; parlons français au foyer, parlons français en société, rédigeons en français nos lettres d'affaires, formulons en français nos effets commerciaux, nos chèques et autres choses semblables, couvrons de notre mépris ceux qui croient se grandir en faisant peu de cas de la langue qu'on appelle avec justesse "Sa Majesté la Langue Française." Soutenons nos journaux locaux. Il est impossible de faire une lutte sur le terrain social sans l'arme de la presse.

"Refusons de recevoir ces gros journaux du Bas Canada que je ne nommerai pas, mais qui sont faciles à reconnaître par les nombreuses images qu'ils portent et leur manque de patriotisme. Dans leurs pages où il y a place pour toutes les affaires à sensation, vous cherchiez en vain un bout d'article pour défendre les nôtres contre leurs lâches agresseurs. Ayons le patriotisme pratique, agissons. Renvoyons nos bottes de papier en ne leur cachant pas notre mépris. Les frapper à la caisse c'est le seul moyen d'agir sur eux, car le cœur est là.

"Nous pénétrer et nous absorber, on ne le pourra jamais, si nous

n'y consentons pas. Nous sommes trop nombreux et trop groupés pour que ce petit jeu soit maintenant possible. Ayez confiance en l'avenir. Je ne saurais mieux finir cette petite causerie qu'en vous citant les paroles d'Onésime Reclus, un Français protestant. Il y a plus de trente ans que ces lignes ont été écrites à Monsieur Faucher de Saint-Maurice.

“ Je crois très fermement à votre victoire en Amérique; vous avez une fécondité supérieure; vous avez plus de traditions et de meilleures que vos voisins; enfin, bien que protestant, j'estime que le catholicisme sincère chez un peuple est un brevet de longévité. Le protestantisme, simple négation, n'est au fond qu'un émiettement; les nations qui s'y fient seront un jour honteuses de leur chute. Puis quand vous aurez plus de nombre, le catholicisme pourra vous aider à amalgamer peu à peu les catholiques d'autres origines qui vous entourent. Mais vous aurez des mauvais jours à passer. Le Nord-Ouest est la dernière ressource de l'émigration en pays tempéré — la Sibérie à part. Il faut donc vous attendre à le voir envahir rapidement par les Ontariens, les Anglais, les Écossais, les Irlandais, les Américains, peut-être par les Allemands. Il se passera là ce qui s'est passé lors de la colonisation d'Ontario: ce sera un semblant d'écrasement parce que cette invasion diminuera votre nombre proportionnel dans la Puissance.

“ Ce sera fini dans vingt ans. Il n'y aura plus d'émigration ou fort peu vers l'Amérique, et à partir de ce moment, vous croîtrez plus que les autres. Les lois de la nature seront pour vous, et je ne doute pas que vous ne preniez lentement l'ascendant. Ce qui s'est passé dans les Cantons de l'Est, ce qui se passe sur l'Outaouais est le symbole de l'avenir. Seulement, il est nécessaire que vous ayez partout un noyau. L'arbre grandira tout seul. C'est pour cela que l'émigration canadienne vers le Nord-Ouest est d'une importance capitale. Travaillez-y de toutes vos forces. Jetez là-bas des îlots canadiens-français, acadiens ou français, qui finiront par se réunir et par être la terre ferme. Puis n'oubliez pas que chaque millier d'hommes qui ne va point aux États-Unis ou qu'on rapatrie figurera avec ses accroissements au recensement de 1891 et de 1901. Il contribuera à vous mettre en minorité moindre, c'est l'essentiel.

“ Je vous le répète, la colonisation rapide du Nord-Ouest par les

“éléments dits saxons vous rabaissera soudain dans l'échelle proportionnelle, surtout depuis 1881. Vous ne serez pas 30%.

“N'ayez crainte. Votre tour reviendra. Mais pour que l'arbre vienne, il faut le planter. Qu'il ait seulement des racines, il s'élèvera du taillis étranger, et finira par le dominer.”

“La fin est peut-être trop brillante; si belle que soit la promesse nous ne comptons pas qu'elle se réalise. Nous n'ambitionnons pas de dominer. Ce n'est pas notre propre, mais nous comptons vivre et ceux qui nous écraseront ne sont pas encore nés.

“*Je ne mourrai pas, mais je vivrai, et je raconterai les merveilles du Seigneur.* — Psaume 119.”

## LE CENTENAIRE DE LA FONDATION

### DE LA CONGREGATION DES O. M. I.

Le 25 janvier marquait le centième anniversaire de la fondation de la très méritante Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Cette fondation, humble comme le grain de sénévé de l'Évangile, eut lieu à Aix, près de Marseille, en France. Son fondateur fut peu après nommé évêque de Marseille et continua à diriger sa communauté jusqu'à sa mort en 1861. Son successeur actuel — le cinquième supérieur général — est lui aussi revêtu de la plénitude du sacerdoce, S. G. Mgr Dontenwill — que notre regretté Mgr Langevin avait sacré à New-Westminster, C.-B., le 22 août 1897 — venait d'être transféré du siège de ce nom (aujourd'hui remplacé par celui de Victoria) au siège métropolitain de Vancouver, lorsqu'il fut élu supérieur général de la Congrégation le 20 septembre 1908.

Les développements rapides et merveilleux de la fondation de Mgr de Mazenod sont bien connus. Elle compte aujourd'hui plus de 2000 membres, dont 3 archevêques et 11 évêques, répandus sur les cinq continents. Le Canada possède environ 600 de ces vaillants missionnaires répartis en quatre provinces, trois vicariats et une préfecture apostoliques. Ils occupent les postes les plus élevés, depuis l'Université d'Ottawa, jusqu'aux plus humbles dans les régions sauvages de la Baie d'Hudson et du cercle arctique au nord du Mackensie.

L'histoire leur a décerné le titre bien mérité de *Sauveurs du*



*Nord-Ouest.* C'est ce point que nous nous proposons de mettre en lumière dans un prochain article. Ce sera, à l'occasion du centenaire, notre modeste hommage aux soixante et onze années de travaux apostoliques de ces généreux fils de France et du Canada français dans nos immenses plaines sillonnées par eux en tous sens et arrosées du sang de deux des leurs, des Pères Fafard et Marchand.

## UNE LETTRE DE L'HONORABLE SÉNATEUR LANDRY

PRÉSIDENTE DU SÉNAT, OTTAWA, 21 JANVIER 1916.

Cher Monsieur,

Laissez-moi vous offrir mes remerciements les plus sincères pour l'article que vous avez bien voulu publier dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, numéro du 15 janvier.

Il est bien de nature à attacher à notre cause tous les dévouements des Canadiens-français de votre province. Persécutés comme ils l'ont été déjà dans le passé, victimes comme ils le sont encore aujourd'hui des attaques de leurs adversaires, ils nous donnent à tous un exemple de générosité dont nous sommes profondément touchés, et je ne puis m'empêcher, tant en mon nom qu'en celui de l'association dont je suis le président, de leur offrir l'expression de notre gratitude.

Veillez, M. le rédacteur, vous faire notre interprète auprès d'eux et leur dire combien leur sympathie et leur noble conduite nous attachent à eux.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

P. LANDRY.

---

— Nous offrons nos très vives sympathies à nos frères Acadiens pour la grande perte qu'ils viennent de subir dans l'incendie du collège de Caraquet. 250 élèves faisaient leurs études dans cette institution dirigée par les RR. PP. Eudistes. Nous souhaitons qu'elle renaisse d'entre les cendres.

## LA PROHIBITION

*Le 13 mars est le jour fixé par le Gouvernement du Manitoba pour le vote sur la prohibition de l'alcool. Nous exhortons vivement tous les catholiques de la province à voter en faveur de cette mesure salubre et à user de leur influence pour déterminer leurs parents et amis à faire de même. Qu'aucun ne néglige d'enregistrer son vote pour la fermeture des buvettes, cause de tant de maux. A l'appui de notre pressante exhortation, nous reproduisons les extraits suivants d'une remarquable lettre que S. G. Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, a adressée aux fidèles de sa ville épiscopale à l'occasion du vote de la prohibition qui y a été pris le 24 janvier dernier.*

Vous êtes appelés à accomplir un des actes les plus importants de votre vie sociale. En mettant fin, parmi nous, au règne de l'alcool, vous allez procurer à Saint-Hyacinthe une ère de prospérité, de paix et de bonheur.

C'est pourquoi je tiens à vous dire tout de suite combien je désire vous voir étudier attentivement cette question de prohibition. Elle mérite, en effet, de fixer votre plus grande attention. Vous devez la considérer, sous ses divers aspects, en votre qualité de citoyens et de catholiques. Comme citoyens, ne cherchez que le bien de votre ville. Ne vous laissez arrêter par aucune considération d'intérêt, d'amitié, de rancune, de condoléance, ou de vaine pitié. Comme catholiques, mettez, avant tout et par-dessus tout, la cause de Dieu et le bien des âmes.

Ici, entendez de nouveau le cri d'alarme qu'ont jeté les Pères du Concile Plénier de Québec. Dans la lettre pastorale qu'ils ont adressée à tous les fidèles du Canada, ils disaient: " Parmi les plaies sociales qui ont déjà fait beaucoup de mal à notre pays, nous tenons particulièrement à indiquer l'alcoolisme. Il est peu de vices qui soient plus féconds en ruines que celui-là; il n'en est point qui ouvrent plus sûrement et plus vite la voie à toutes les déchéances physiques, intellectuelles et morales. L'alcool est un poison qui a ce terrible pouvoir de s'attaquer à la fois à l'âme et au corps, dont il paralyse toutes les énergies, et épuise toutes les sources vives. L'appétit grossier, inextinguible et immoral qu'il développe dans les sens, est une des passions les plus avilissantes et les plus inguérissables que l'on connaisse. Les

victimes sont un sujet de scandale ou d'horreur pour la société, en attendant qu'elles aillent grossir la triste clientèle des hôpitaux et des maisons de santé."

Ces paroles de vos Evêques doivent vous faire comprendre la nécessité d'étudier plus attentivement que jamais la question qui vous est soumise, et de la résoudre pour le bien général. Jugez-la sans parti pris, sans passion, à son véritable mérite. Alors vous conclurez immédiatement qu'il vous faut atteindre jusqu'à sa source un grand mal social, qu'il faut supprimer le commerce des boissons enivrantes et établir au milieu de vous le régime salulaire de la prohibition.

Oui, mes bien chers frères, il le faut pour le bien des âmes.

Personne d'entre vous n'ignore les maux innombrables que l'habitude de boire produit de toutes parts. Inutile de vous les rapporter; vous les connaissez tous. L'irascibilité du caractère, la dureté du cœur, la dissolution des paroles, l'habitude du blasphème, la corruption des mœurs, la discorde des ménages, l'abandon des prières, la violation du dimanche, la profanation des sacrements, l'affaiblissement et la perte de la foi, et par suite la damnation, voilà ordinairement les fruits de l'alcoolisme. Après cela, faut-il s'étonner si saint Paul déclare que les ivrognes ne posséderont jamais le royaume de Dieu (I Cor., 6, 10).

Il le faut par charité pour les malheureuses victimes de l'alcool.

Que de familles, misérables jusqu'ici, vont sortir de leur triste situation ! Que de larmes la prohibition va sécher ! Beaucoup d'épouses et de mères de famille vont désormais vous appeler leurs bienfaiteurs, vous qui allez enlever les débits de boisson. L'abus du vin, en effet, arrache le cœur, disent les Saintes Ecritures. Le mot n'est pas trop fort. L'homme qui boit, vraiment n'a pas de cœur. Il vit pour lui seul, et il ne pense à sa femme et à ses enfants qu'après s'être rassasié.

Il le faut pour le bien de notre ville.

La prohibition, vous le constaterez, fera naître chez nous une ère de prospérité. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler que l'abus des boissons, au témoignage des Ecritures, a toujours égaré les sages. Cela explique les mauvaises affaires du marchand buveur, la perte des meilleures positions pour le jeune homme, les revers de fortune

chez l'homme de profession. Au contraire, la clientèle et les succès vont aux sobres.

Les ouvriers surtout vont en profiter.

L'Esprit-Saint, qui n'exagère jamais, a déclaré que l'ivrogne ne s'enrichira pas (Eccel., 19, 1). L'expérience a surabondamment démontré la vérité de cette parole. Or, vous avez compris que pour améliorer le sort de nos ouvriers, il n'y avait rien de mieux à faire que d'enlever la principale cause de leurs malheurs, la vente des liqueurs alcooliques.

Toute notre ville va ainsi en bénéficier.

A Saint-Hyacinthe, les ouvriers forment la large part de la population. Or, voici que, par la prohibition, l'aisance va entrer dans des foyers où jusqu'ici n'avait régné que la gêne et souvent la misère. L'argent que le mari dépensait en boisson va être économisé pour le bonheur de la femme et des enfants. Nous verrons bientôt ici, ce qui s'est produit partout où la prohibition a été établie: la classe ouvrière devenir plus chrétienne et plus riche. Et quand les ouvriers vivent dans l'aisance, les marchands, les fournisseurs, tous ceux qui font un commerce honnête, sont les premiers à en profiter.

Vous dirais-je un mot de nos chers jeunes gens? Comme ils seront plus sobres, et partant plus sages, plus appréciés et plus heureux, quand ils ne rencontreront plus la buvette sur leur chemin! Ils économiseront, se marieront plus sérieusement et deviendront sans tarder d'excellents citoyens.

En conséquence, mes bien chers frères, je vous le demande avec instance, votez pour la prohibition! A la suite des Pères du concile plénier de Québec, je vous redis: "L'Eglise ne cède donc pas à des craintes chimériques quand elle fait appel à ses enfants, et que, les groupant sous l'étendard de la croix, elle organise une vigoureuse campagne contre l'un des pires ennemis de la religion et de la patrie. En cela, elle reste fidèle à son rôle et à ses traditions." C'est pour continuer au milieu de nous ce rôle et ces traditions, que je vous fais en ce moment une pressante exhortation, Oui, votez pour la prohibition! Dans quelques mois, vous en constaterez les effets bienfaisants. Il arrivera ici ce qui s'est produit ailleurs: ceux qui redoutaient les conséquences de cette mesure en bénéficieront, et ils en loueront les avantages.

## QUAND LES ORNEMENTS SACRÉS PERDENT LEUR BÉNÉDICTION

DE LA *Semaine Religieuse* DE QUÉBEC.

Quand les ornements sacrés perdent ils leur bénédiction ?

Les ornements sacrés perdent leur bénédiction: 1o lorsqu'ils sont tellement lacérés ou usés que, par l'estime morale des hommes, ils ne peuvent plus servir à l'usage auxquels ils sont destinés; 2o lorsqu'ils perdent la forme sous laquelle ils ont été bénits, soit que cela arrive par accident, soit que d'industrie une partie soit séparée du tout pour réparation, de sorte que tant que cette réparation aurait lieu, même pendant le temps le plus court, ils ne pourraient servir: parce que lorsque périt le sujet, il est nécessaire que la forme qui lui est inhérente périsse. Que si les ornements sont raccommodés et recousus peu à peu, même en ajoutant une partie non bénite, comme alors le vêtement est moralement censé demeurer le même, la bénédiction n'est pas perdue, parce que la partie ajoutée, comme accessoire, suit la nature de son principal; mais si d'un seul acte on ajoute une partie plus grande que la partie bénite, la bénédiction est perdue, la majeure partie tirant à soi la moindre. (De Herdt).

De ces principes généraux, on peut faire les applications suivantes: Est perdue la bénédiction d'une aube si on en sépare une des manches; il en serait de même si la garniture brodée ou dentelle, allant jusqu'à la ceinture, était enlevée pour le lavage; cet aube ne perdrait pas sa bénédiction si la dentelle n'était qu'un accessoire peu ample et servant plutôt de bordure. — Le cordon perd sa bénédiction s'il est rompu et qu'aucune de ses parties ne suffise à faire le tour du corps; mais, si l'une des parties suffit à ceindre, l'autre peut lui être rattachée sans nouvelle bénédiction. — La bénédiction est perdue si des ornements bénits on en fait d'autres nouveaux, par exemple, d'une aube des amicts, d'une chasuble une étole ou un manipule. — Lorsque le carton qu'on met dans la palle est retiré, la bénédiction de la pale n'est pas perdue, parce qu'elle garde sa forme essentielle sous laquelle elle a été bénite; il en serait de même si, pour laver la partie en toile, on enlevait les broderies de soie ou d'or qui ornent la partie supérieure de certaines pales. — Si d'une nappe on en fait deux ou

trois, il paraît, dit encore de Herdt, que la bénédiction est perdue, parce que la continuité, l'intégrité et l'unité substantielle sous lesquelles la nappe a été bénite sont perdues.

## GLANURES MANITOBAINES

LE CERCLE LA VÉRENDRYE DE L'A. C. J. C. NOUS ENVOIE LA JOLIE SOMME DE \$783.78 POUR NOS *blessés* DE L'ONTARIO. OBOLE FRANÇAISE DONNÉE PAR DES PERSÉCUTÉS POUR DES FRÈRES PERSÉCUTÉS.

*Sous ce titre et ce sous-titre le Comité central de l'A. C. J. C. a adressé à la presse le communiqué suivant:*

Innombrables et infiniment douloureux sont les maux qui affligent l'humanité depuis dix-huit mois. Il semble cependant qu'elle puise un regain de charité et de dévouement dans ses épreuves mêmes. Jamais les besoins n'ont été plus nombreux et plus pressants, et jamais non plus, les œuvres de secours ne se sont manifestées avec autant de zèle et de générosité.

La noble cause de nos *blessés* ontariens devait conquérir des sympathies et elle n'y a pas fait faute. Aujourd'hui, c'est le Manitoba qui apporte sa contribution à notre souscription nationale.

"Vous trouverez sous ce pli un chèque de \$783.78, nous écrit-on du Collège de Saint-Boniface. Sans la dureté des temps, vous auriez vu jusqu'où peut aller le grand geste de l'aide aux persécutés. C'est l'obole française donnée avec joie, par des persécutés pour des frères persécutés."

Il appartenait à nos frères manitobains de se signaler par la générosité de leur offrande. Le Manitoba a connu et gémit encore sous le poids de lois scolaires injustes et persécutrices. Les Canadiens-français de l'Ouest ressentent plus profondément que nous la cruauté d'un semblable déni de justice; comme dans l'Ontario, cependant, ils espèrent, ils ont foi en des jours meilleurs pour les nôtres dispersés dans les provinces dénommées anglaises, mais qui, en réalité devraient être des provinces bilingues, avec les langues française et anglaise, reconnues sur un pied de parfaite égalité.

Plus la persécution augmente en violence, et plus nous nous groupons, plus nous resserrons nos rangs, plus nous nous ancrons dans notre résolution de ne pas nous laisser écraser dans ce pays, pour la meilleure de toutes les raisons; c'est qu'il est *nôtre* et qu'aucune loi ne peut faire que nous n'y soyons pas *chez nous*, bénéficiant des lois générales du pays au même titre que les citoyens de langue anglaise, conquérants de 1760, nés au Canada ou fraîchement importés.

L'acte constitutionnel de 1867, est-il oui ou non une sauvegarde et un rempart contre les menées d'une majorité intolérante, ou française, ou anglaise ?

Nos persécuteurs de l'Ontario ont bien tort de se scandaliser du geste de l'Allemagne, déchirant et foulant aux pieds le traité qui garantissait la neutralité de la Belgique; ils sont en train de répéter ce geste et de se stigmatiser eux-mêmes d'un signe de honte et de réprobation indélébiles.

Nous prêterions les mains à une infamie, si nous n'avions pas le courage de nous dresser en face des oppresseurs et de leur dire: halte-là ! Nos droits sont garantis par la Confédération et tant qu'elle n'aura pas été abrogée, nous en exigeons le respect. Nous ne faisons pas là acte de rebelles, de traîtres; c'est nous qui sommes, au contraire, les vrais patriotes, les sincères et les plus dévoués sujets de la couronne britannique; notre attitude est en tout point conforme à celle de tous les Canadiens qui ont eu quelque soucis de la grandeur et de la gloire du Canada.

Nos frères ontariens, n'ont pas en vain compté sur nous. A leur appel, nous répondrons: présents ! et nous ferons le Canada *grand*, malgré les patriotes de *carton* qui s'acharnent à le détruire. Le moyen d'être patriote c'est de sauver actuellement la partie menacée, en souscrivant généreusement au fonds qui a pour but d'assurer la survivance du français dans l'Ontario, comme dans les autres provinces de la Confédération canadienne. M. Émile Girard, trésorier général de l'A. C. J. C., 160, rue Saint-Jacques, Montréal, reçoit les souscriptions.

*Note des CLOCHES.* Les Canadiens-français du Manitoba peuvent continuer, comme par le passé, à adresser leurs offrandes au cercle La Vérendrye, de l'A. C. J. C., à Saint-Boniface.

## LE NOMBRE DES ECOLES BILINGUES DU MANITOBA

D'après un rapport déposé il y a une dizaine de jours à la Chambre provinciale il y a 16 720 élèves dans les trois groupes d'écoles bilingues du Manitoba.

Les écoles bilingues françaises sont au nombre de 126, comptent 234 instituteurs ou institutrices et sont fréquentées par 7 293 élèves. Les écoles bilingues allemandes sont au nombre de 61, comptent 73 instituteurs ou institutrices et sont fréquentées par 2 814 élèves. Les écoles ruthènes et polonaises sont au nombre de 111, comptent 144 instituteurs ou institutrices et sont fréquentées par 6 513.

Ces chiffres ne comprennent pas les écoles libres de Winnipeg, de Brandon, de Portage-la-Prairie, de Saint-Charles et de Dunrea, où l'odieuse système de la double taxe pèse toujours sur les contribuables catholiques et où le système bilingue est en honneur dans plusieurs.

Les Mennonites, qui n'ont jamais voulu subir l'ingérence de l'Etat dans leurs écoles, font aussi donner à leurs enfants une instruction bilingue.

Nous ignorons pourquoi — ou plutôt nous le devinons trop bien — nos deux écoles bilingues de Saint-Boniface, comptant chacune 600 élèves, ne sont pas comprises dans les chiffres cités plus haut. Comme compensation, sans doute, le rapport — préparé par M. C.-K. Newcombe, surintendant de l'Instruction publique — leur rend le beau témoignage suivant que nous consignons dans son texte original:

“The results of early and careful attention to the new language are very evident in the two bilingual schools in the city of St. Boniface, the pupils of which are not included in the totals given above. These schools are both under the charge of teaching orders and are doing very efficient work. Not only are the pupils making good progress in the various subjects of the school programme, but they are, at a relatively early age, acquiring ease and fluency in the use of English. Boys and girls in the fourth and fifth grades, i. e., of ten and eleven years of age, speak the English language with readiness.”

— Les amendements Coldwell à la loi scolaire, votés en 1912, viennent d'être rappelés sans discussion.



## DING ! DANG ! DONG !

— Les *Acta Apostolica Sedis* du 9 décembre ont publié un décret de la S. Congrégation des Rites qui, pour répondre à une question posée par divers diocèses, déclare toujours obligatoires, après la messe, les prières prescrites par Léon XIII.

— S. S. Benoît XV a accordé, à titre personnel, le pallium à S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, en reconnaissance de son zèle à "travailler à faire inscrire parmi les bienheureux et élever au culte des autels la très pieuse Pucelle, gloire resplendissante de la nation française, Jeanne d'Arc."

— Au dernier consistoire S. S. Benoît XV a conféré la dignité archiépiscopale au vénéré vicaire apostolique du Haut-Congo français, Mgr Augouard. C'est pour reconnaître les longs et éclatants services du vaillant prélat et donner à la France une nouvelle preuve de sa haute sympathie que le Souverain Pontife, dérogeant aux séculaires coutumes ecclésiastiques, a acquiescé au désir qu'on lui exprimait de donner à l'"évêque des antropophages" une marque spéciale de la bienveillance du Saint-Siège à l'occasion de ses 25 ans d'épiscopat.

## R. I. P.

R. P. Arthur-Louis Laity, O. M. I., missionnaire depuis 50 ans dans l'Ouest, décédé le 22 décembre au Grand Lac des Esclaves.

— Rde Sœur Marie Tisseur, des Sœurs Grises de Montréal, ancienne missionnaire du Lac Labiche, décédée à Montréal.

— Rde Sœur Sicard (Solange Caron), des Sœurs Grises de Montréal, ancienne missionnaire de Dunbow et du Lac Labiche, décédée à Montréal.

— Rde Sœur Lajoie (Emélie Caron), des Sœurs Grises de Montréal, missionnaire pendant dix-sept ans à l'Île-à-la-Crosse et ancienne supérieure de l'Hospice Taché, décédée à Montréal.

— Rde Sœur Sophie Ethier, des Sœurs Grises de Montréal, ancienne missionnaire de Saint-Boniface, décédée à Montréal.

— Rde Sœur Marie-Adéline Jacques, des Sœurs Grises de Montréal, tante de la Rde Sœur Clermont, décédée à Montréal.

— Mme Joseph Lavigne, née Marcelline Lalonde, sœur de M. l'abbé W. Lalonde, curé de St-Lazare, Man., décédée à Lachute d'Argenteuil, Qué.

— M. Joseph Lafortune, premier colon de Woodridge et ancien magistrat, décédé à Woodridge, Man.